



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMISSION FEDERALE D'HOMOLOGATION ET DE DISCIPLINE DECISION

No11 FCF/CFHD/2021

AFFAIRE :

**ABSENCE D'AVION ACADEMY AU MATCH DES SEIZIEMES DE
FINALE DE LA COUPE DU CAMEROUN 2021 DEVANT L'OPPOSER
A RENAISSANCE FOOTBALL CLUB DU NOUN**

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Etaient présents :

- | | |
|--------------------------------|------------------|
| 1. NTUBE NZUBEPIE, | Présidente ; |
| 2. Col. AMADOU, | Vice Président ; |
| 3. Me NOUYADAJAM Jean Jacques, | Rapporteur ; |
| 4. Dr ABOUBA KAR SEIDOU, | Membre ; |
| 5. Me Eric BISSO, | Membre. |

PAR CES MOTIFS :

*La Commission statuant en matière d'homologation et de discipline et à
l'unanimité de ses membres ;*

Décide :

- Le match des seizièmes de finale de la Coupe du Cameroun édition 2021 devant opposer AVION ACADEMY à RENAISSANCE FOOTBALL CLUB DU NOUN sera reprogrammé par la Fédération Camerounaise de Football à une date ultérieure.
- Avertit les parties de ce qu'elles disposent des délais, tels que prévus par l'article 145 du Code Disciplinaire de la FECAFOOT, pour exercer leurs voies de recours.

Fait à Yaoundé, le 15 juin 2021

LE RAPPORTEUR

NOUYADJAM Jean Jacques

LA PRESIDENTE

NTUBE NZUBEPIE